PAIEMENT DE DIVIDENDES

ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 8 Septembre 1999
Siège Social : Immeuble Fékih – Rue des Lacs de Mazurie
Les Berges du Lac -1053 Tunis

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 28 avril 2017, **ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV** porte à la connaissance de ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2016 un dividende de :

4,244 dinars par action

Ce dividende est payable à partir du 22 mai 2017 auprès des guichets d'ATTIJARI BANK.

OPTION

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV le montant de ce dividende, dès sa mise en paiement.

ATTIJARI VALEURS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable Agrément du Ministre des Finances du 25 octobre 1993 Siège Social : Immeuble Fékih – Rue des Lacs de Mazurie Les Berges du Lac -1053 Tunis

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 28 avril 2017, **ATTIJARI VALEURS SICAV** porte à la connaissance de ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2016 un dividende de :

1,976 dinar par action

Ce dividende est payable à partir du 22 mai 2017 auprès des guichets d'ATTIJARI BANK.

ATTIJARI PLACEMENTS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable Agrément du Ministre des Finances du 25 octobre 1993 Siège Social : Immeuble Fékih – Rue des Lacs de Mazurie Les Berges du Lac -1053 Tunis

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 28 avril 2017, **ATTIJARI PLACEMENTS SICAV** porte à la connaissance de ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2016 un dividende de :

13,313 dinars par action

Ce dividende est payable à partir du 22 mai 2017 auprès des guichets d'ATTIJARI BANK.